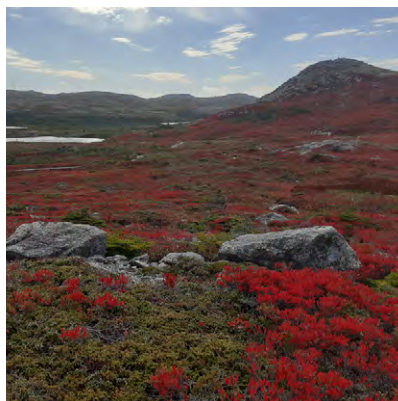
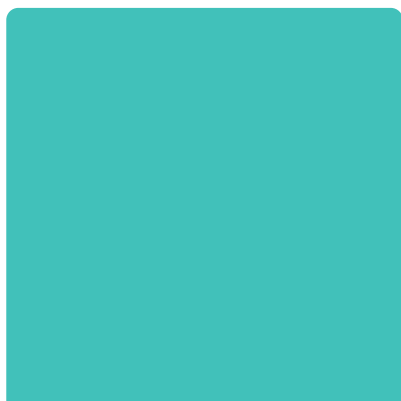


Rapport d'activité

de la Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer

2025



Sommaire

<i>Editorial</i>	3
<i>Présentation de la DTAM</i>	4
<i>Affaires maritimes et portuaires</i>	5
<i>Agriculture, alimentation, eau et biodiversité</i>	8
<i>Énergie, risques, aménagement et prospective</i>	10
<i>Routes, constructions, bâtiments</i>	12
<i>Antenne de Miquelon</i>	16
<i>Secrétariat général</i>	18

L'année 2025 aura été, pour la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer (DTAM) de Saint-Pierre et Miquelon, une année marquée par l'engagement et la continuité au service des enjeux propres à notre territoire.



Dans un archipel aux caractéristiques uniques, où les défis liés à l'insularité, à l'environnement et à la ressource maritime sont permanents, les équipes de la DTAM ont su maintenir un niveau d'action soutenu dans l'ensemble de leurs domaines de compétence.

Qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, du soutien à l'agriculture, de la préservation de la biodiversité, de la gestion du port et des routes, de la régulation de la pêche ou de l'adaptation au changement climatique, chaque mission a été conduite avec le souci constant de répondre aux besoins du territoire.

Ce rapport d'activités témoigne du travail accompli par l'ensemble des agents, dont je tiens à saluer l'implication et le professionnalisme.

Il constitue également un outil de transparence, vis à vis de la population et des institutionnels, auxquels nous rendons compte de notre action avec rigueur et sincérité.

La directrice,
Patricia BOURGEOIS

Présentation de la DTAM

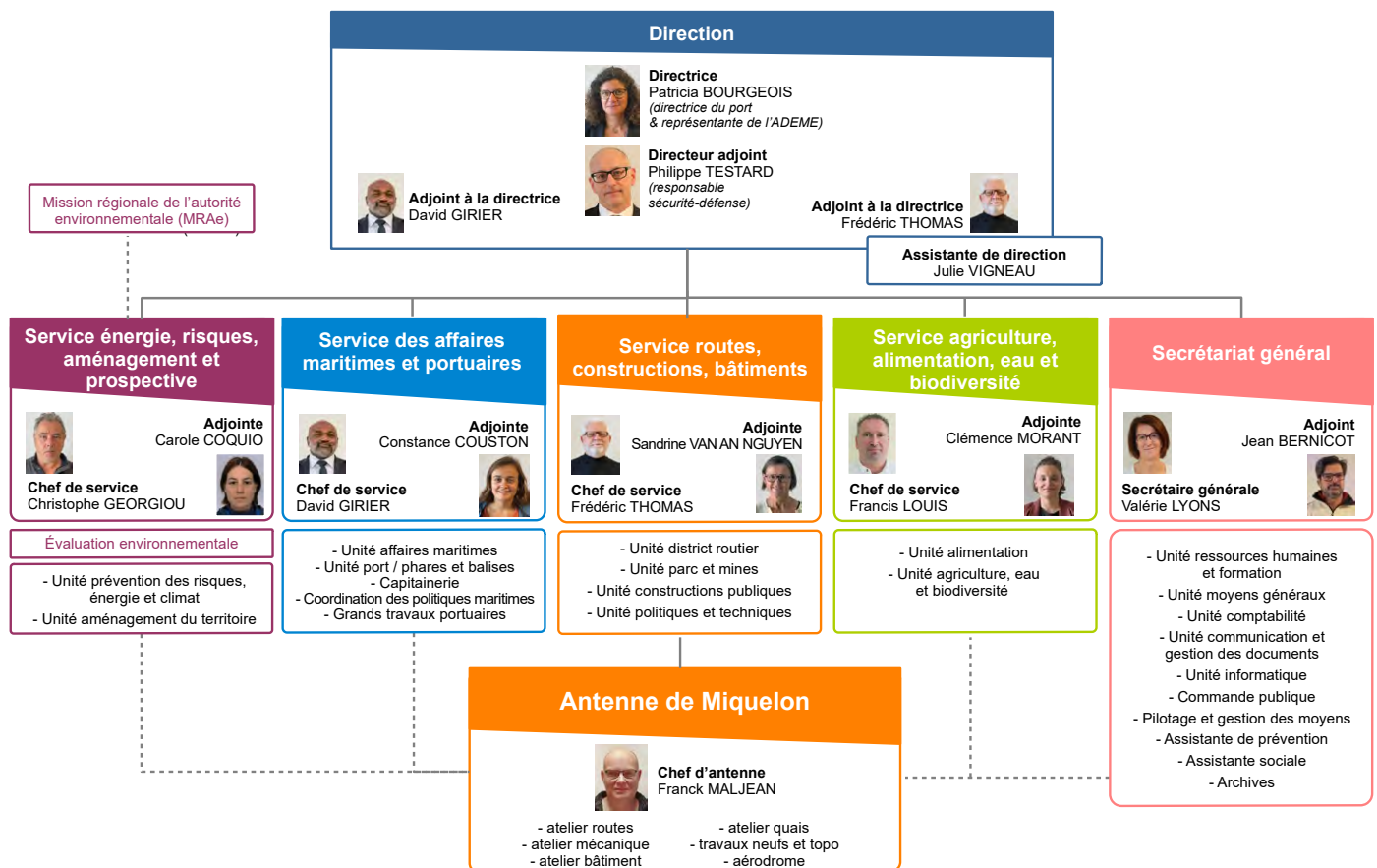
La réforme de l'administration territoriale de l'État, étendue à l'outre-mer en mai 2010, a conduit, à compter du 1^{er} janvier 2011, à la création de deux grandes directions interministérielles, parmi lesquelles la direction des territoires, de l'alimentation et de la mer, plus connue sous l'acronyme DTAM. Cette dernière, placée sous l'autorité directe du Préfet, est née de la fusion de trois anciennes entités que sont la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, la Direction de l'Équipement ainsi que le Service des Affaires Maritimes.

La DTAM exerce des missions variées qui recoupent celles dévolues, dans les autres départements et collectivités d'outre-mer, aux directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), aux directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), et aux directions de la Mer (DM). A cela s'ajoute la direction du port d'intérêt national de Saint-Pierre et Miquelon, la gestion des routes nationales et la représentation de l'ADEME.

En outre, conformément aux dispositions de la loi organique de 2007 et aux termes d'une convention signée le 27 novembre 1989, complétée par des décisions particulières, la DTAM est également mise à disposition de la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon. Dans ce cadre, elle assure la gestion du patrimoine de la collectivité, réalise des missions d'ingénierie technique et apporte un appui opérationnel à l'exercice de ses compétences.

La DTAM comporte 5 services et une unité territoriale : l'antenne de Miquelon.

Organigramme général au 31 décembre 2025



Une découverte historique : l'épave du *Ravenel* identifiée

Disparu en janvier 1962 avec 15 marins à son bord, le chalutier *Ravenel* restait introuvable malgré plusieurs campagnes de recherches, notamment en 2020 et 2021, mobilisant de nombreux acteurs (associations, services de l'État, scientifiques et moyens technologiques avancés).

En mai 2025, une mission scientifique menée dans le cadre du projet SEAMAP, sous l'impulsion du CNRS et avec la startup SEABER, a permis de relancer les investigations. Grâce à l'utilisation de drones sous-marins autonomes équipés de sonars, une épave est localisée le 22 mai à environ 7 milles nautiques au sud-est de Saint-Pierre, par 120 mètres de fond.

Les premières analyses révèlent de fortes similitudes avec le *Ravenel* (dimensions, forme, caractéristiques générales...), sans toutefois permettre une identification formelle. Une seconde campagne de relevés affine les images sonar et confirme ces correspondances.

C'est finalement le 10 juin 2025 qu'une inspection visuelle décisive est réalisée, à l'aide d'un robot sous-marin (ROV) et avec le soutien technique du baliseur le *P'tit Saint Pierre*. Les images obtenues permettent d'identifier sans ambiguïté plusieurs éléments caractéristiques du chalutier (structure, équipements, hublots, cloche), confirmant qu'il s'agit bien du *Ravenel*.

Cette découverte, après plus de 60 ans d'incertitude, marque un moment historique pour Saint-Pierre et Miquelon. Elle met fin à des décennies de recherches et apporte un profond soulagement aux familles des marins disparus, ainsi qu'à l'ensemble de la population.

Une attention particulière a été portée au respect de la mémoire des victimes, et des mesures ont été prises pour protéger le site (interdiction de pêche et de mouillage autour de l'épave).

Une coopération renforcée avec le Canada

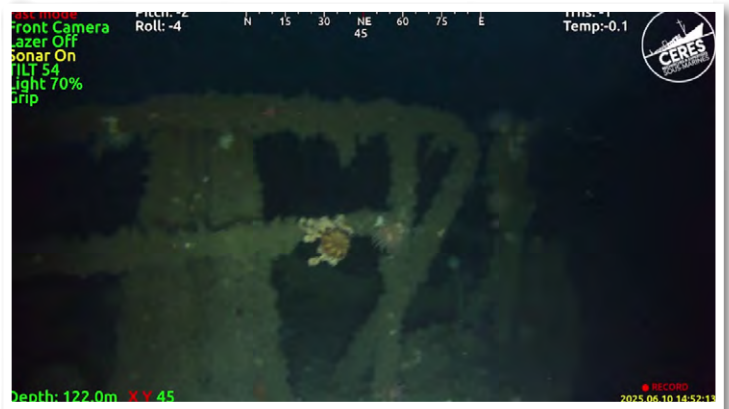
Le SAMP maintient une collaboration étroite avec ses homologues canadiens.

Au-delà des réunions officielles dans le cadre des organisations régionales de gestion des pêches, des échanges réguliers permettent de partager les pratiques professionnelles et d'observer les méthodes de travail sur le terrain.

En 2025, des déplacements à Saint-Pierre et à Terre-Neuve ont favorisé des discussions sur les contrôles des pêches, la sécurité maritime et terrestre, ainsi que le suivi des données liées à la pêche professionnelle.

Ces échanges contribuent à renforcer les connaissances mutuelles, faciliter le partage d'informations en cas de besoin et améliorer la compréhension des enjeux des ressources halieutiques et des activités de pêche à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ils permettent également d'identifier de nouveaux interlocuteurs et de perfectionner les processus nécessitant une coopération franco-canadienne.



Les marins du baliseur et les agents des phares et balises ont assisté les recherches réalisées par un ROV afin de confirmer qu'il s'agissait bien du *Ravenel*.



Les agents du SAMP ont rencontré leurs homologues canadiens, et ont effectué des contrôles de pêche en commun.

Affaires maritimes et portuaires

Le Kilda : un atout pour les missions maritimes

Le *Kilda*, vedette de l'unité littorale des affaires maritimes (ULAM), permet d'effectuer des opérations de contrôle des activités de pêche en mer, qu'elles soient professionnelles ou de loisir.

En 2025, il a été utilisé pour participer à des missions de biodiversité, notamment aux opérations de lutte contre la prolifération du crabe vert, espèce invasive particulièrement nuisible. À ce titre, les agents de l'ULAM ont déployé et relevé des casiers autour de Langlade et dans le port de Saint-Pierre. Ces opérations ont permis au SAAEB (service agriculture, alimentation, eau et biodiversité) de compléter ses propres relevés et d'établir des statistiques fiables sur la présence de cette espèce, en complément de la contribution toujours significative des plaisanciers-pêcheurs de l'archipel.

De plus, les agents de l'ULAM ont participé à l'édition 2025 des cadets de la sécurité civile en organisant une démonstration d'enfilage de combinaison de survie et une visite à bord du *Kilda* qui a permis aux jeunes de découvrir concrètement les outils utilisés et les actions menées en mer.

La DTAM renforce ses moyens en plongée et nettoie les fonds marins

En 2025, la DTAM renforce ses capacités opérationnelles sur deux fronts majeurs.

D'une part, elle structure son activité de plongée professionnelle avec l'acquisition de nouveaux équipements de scaphandrier, la formation de ses agents et la préparation à la certification employeur, visant à accroître l'autonomie et la sécurité de ses interventions subaquatiques.

D'autre part, face à la découverte d'anciennes concessions de culture marine abandonnées et identifiées près de Miquelon, la DTAM a mené plusieurs opérations de dépollution afin de sécuriser la zone pour la navigation. Coordonnées par la cellule des Phares et Balises, ses plongeurs et le baliseur *Le P'tit Saint-Pierre* (avec l'appui ponctuel de l'ULAM), ces actions se poursuivront en 2026 pour sécuriser durablement les zones concernées.

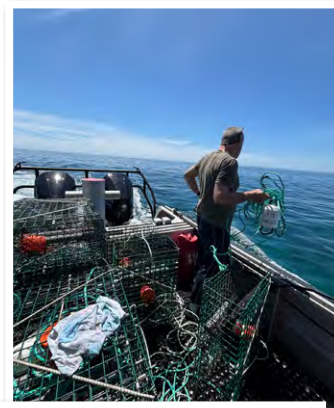
Action de l'État en mer

Approuvée lors de la conférence maritime territoriale (CMT) du 5 décembre 2025, la stratégie de l'Action de l'État en Mer (AEM) pour 2026 a été élaborée en concertation avec l'ensemble des administrations concernées. Elle s'articule autour de deux enjeux fondamentaux pour l'archipel.

Le premier enjeu concerne la coopération régionale avec le Canada. La situation géographique particulière de Saint-Pierre-et-Miquelon, dont la zone économique exclusive se trouve enclavée dans celle du Canada, rend indispensable le renforcement des relations avec les autorités canadiennes, notamment en matière de sauvegarde de la vie humaine en mer (accord Search and Rescue), de sécurité et de sûreté maritimes.

Le second enjeu porte sur la coordination entre les différentes administrations françaises présentes sur le territoire, levier essentiel pour garantir réactivité et efficacité opérationnelle.

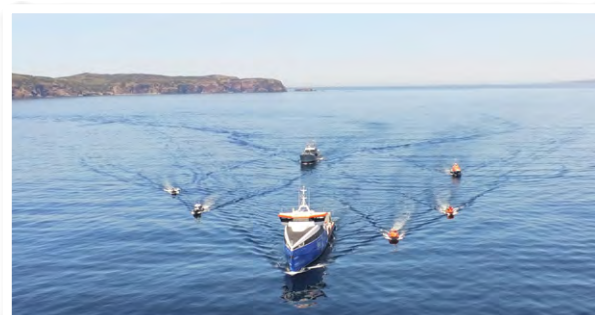
En déclinaison de ces priorités, la programmation 2026 s'organise autour de quatre axes : le développement de la coopération régionale, le renforcement de la coordination inter-services, la mise à jour des plans de gestion de crise et la conduite d'exercices conjoints.



Les agents de l'ULAM effectuent régulièrement des contrôles des activités de pêche en mer.



Anciennes concessions de culture marine ramenées à terre pour destruction.



Des exercices SAR (Search and rescue) sont organisés chaque année, en lien les acteurs de l'archipel et les autorités canadiennes.

Affaires maritimes et portuaires

Maintien des infrastructures portuaires et des établissements de signalisation maritime

L'année 2025 aura vu plusieurs travaux de maintenance ou de reprise des infrastructures portuaires et de signalisation maritime.

À Miquelon, dans un premier temps des travaux d'urgence ont permis de conforter une partie du quai Avel Mad et une reprise de plusieurs terres-pleins en enrobé a également permis d'améliorer l'exploitation du site portuaire. L'opération de réfection des ouvrages de l'avant-port de Miquelon a été officiellement lancée en 2025, avec le démarrage des études de maîtrise d'œuvre. La première mission de diagnostic a permis de conforter les besoins de renouvellement des quais Avel Mad et Principal, mais aussi d'ajouter au programme de renouvellement le Quai des Pêcheurs. L'opération se poursuivra en 2026 avec la finalisation des études et des procédures réglementaires. Plusieurs saisons de travaux, au minimum trois, permettront ensuite de renouveler les ouvrages tout en poursuivant l'accueil des différents navires.

À Saint-Pierre, l'atelier quai de la DTAM a lancé la réalisation d'une campagne de maintenance lourde des équipements bord-à-quai, avec par exemple le décapage et la mise en peinture des bollards du môle de la Douane, et la reprise des protections du quai de l'Épi. Cette campagne se poursuivra sur plusieurs années, avec pour objectif la reprise de l'ensemble des bollards, de certains tableaux de quai (défense) et d'une majorité des échelles.

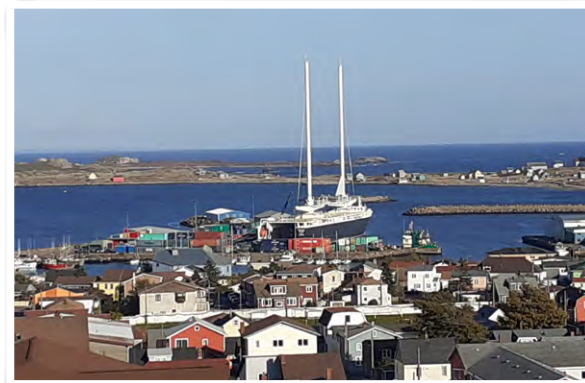
La cellule Phares et Balises et le baliseur de l'Armement des Phares et Balises ont également procédé à la maintenance de plusieurs bouées et équipements de signalisation maritime. De plus, une des façades du local technique du phare de Galantry a été entièrement reprise, l'objectif est de faire les trois autres façades ainsi que l'étanchéité du bâtiment en 2026.



Le baliseur géré par l'Armement des Phares et balises, travaille en concertation avec la cellule phares et balises de la DTAM



L'entretien du port est réalisé par les agents de l'atelier quais.



Le Neoliner Origin en escale à Saint-Pierre et Miquelon.

Par ailleurs, 2025 marque la création d'une ligne maritime directe avec la métropole. Le cargo à voile, *Neoliner Origin* a été accueilli pour la première fois à l'automne 2025 dans le port de Saint-Pierre. D'une longueur de 136 mètres, ce navire roulier matérialise l'ensemble des défis que représente l'accueil régulier d'un navire disposant du gabarit nautique maximal du port à Saint-Pierre.

La DTAM et la Préfecture, associées à l'ensemble des acteurs de la place portuaire (pilote, dockers, manutentionnaire, agent maritime, Douane, PAF, Préfecture) ont permis au navire de réaliser toutes ses opérations commerciales dans les temps et en toute sécurité.

Structuration de la filière pêche

L'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) a produit un rapport portant sur la structuration de la représentation de la filière pêche. À l'issue de nombreux échanges avec les acteurs du secteur à Saint-Pierre et Miquelon, des recommandations ont été formulées dans l'objectif de structurer la filière, afin qu'elle soit en mesure de défendre collectivement ses positions auprès des services de l'État et au sein des organisations régionales de gestion des pêches.

Parmi les recommandations phares figurent l'élaboration d'un plan de gestion pluriannuel des quotas, soutenu par la désignation d'un préfigurateur, ainsi que la mise en place d'un dispositif de limitation des entrées dans la flotte, visant à garantir la viabilité économique durable de la filière. Dès 2026, l'IGEDD et l'Inspection générale des affaires maritimes, en lien avec le SAMP, s'attacheront à mettre en œuvre ces recommandations, dans une perspective de pêche durable et fédératrice.

Chiffres clés

- 3 contrôles à la débarque de thons rouges, pêchés par des plaisanciers à Miquelon-Langlade.
- 23 escales de navires de croisière.
- 65 autorisations de pêche délivrées.
- Quotas pêchés : 19 tonnes de concombre de mer, 142 tonnes de crabes des neiges, 35 tonnes de homard, 568 tonnes de coquilles Saint-Jacques, 157 tonnes de flétan blanc.
- 40 certificats d'enregistrement de navire de plaisance.
- 19 visites de sécurité des navires.

Agriculture, alimentation, eau et biodiversité

Reprise des exportations de coquillages vers le Canada

L'exportation des coquillages congelés et vivants, notamment le buccin et les coquilles Saint-Jacques, vers le Canada a pu reprendre après plusieurs échanges entre les autorités françaises et canadiennes. Un audit documentaire mené en fin d'année 2024 a conduit, début 2025, à une réponse favorable de l'ACIA (agence canadienne d'inspection des aliments), permettant de nouveau le débarquement de coquilles Saint-Jacques et buccins vivants au Canada. Les pêcheurs de l'archipel peuvent ainsi obtenir un agrément auprès du service Agriculture, Alimentation, eau et biodiversité (SAAEB).

Le laboratoire de la DTAM sur la voie de l'accréditation COFRAC

Le chantier d'accréditation COFRAC du laboratoire d'analyses vétérinaires et alimentaires de la DTAM a progressé grâce à l'attribution de crédits destinés à financer un audit externe, des formations et des travaux d'amélioration du laboratoire d'analyses bactériologiques. L'obtention de cette accréditation attestera du niveau de compétence et d'impartialité du laboratoire à l'échelle nationale et internationale. Le périmètre d'accréditation concerne les analyses de salmonelles et de listéria. Un second agent a été formé au sérotypage des salmonelles, renforçant ainsi les capacités locales d'analyse.

Avancée réglementaire pour la protection des végétaux

La rédaction du décret des départements et régions d'outre-mer (DROM) relatif à la protection des végétaux a repris, en lien étroit avec la DGAL (direction générale de l'alimentation). Ce décret de protection des végétaux, inspiré du décret national, a pour objectif de prévenir la propagation d'organismes nuisibles (maladies, parasites) en encadrant les échanges et la surveillance des plantes, afin de sécuriser les cultures, préserver les écosystèmes et limiter les impacts économiques.

Soutenir et structurer l'agriculture de l'archipel

La coopération entre la DTAM, la Collectivité Territoriale et la CACIMA s'est consolidée avec des rencontres mensuelles permettant de faire avancer la stratégie agricole locale. Le plan de développement de l'agriculture durable (PDAD) et le plan alimentaire territorial (PAT), constituent désormais des références structurantes.

Le dispositif d'aide agricole a été revu dans son entièreté afin de l'adapter au besoin du territoire et des agriculteurs, et a été validé par un arrêté préfectoral en octobre 2025.

Ces aides ont permis de financer des projets innovants tels que la pose de panneaux photovoltaïques ou l'accompagnement de projets structurants, comme les travaux de l'abattoir de Miquelon ou l'installation de nouveaux agriculteurs.

Grâce à une communication fluide avec l'Office de Développement de l'Économie Agricole en Outre-Mer (ODEADOM) et les acteurs du secteur agricole, les délais d'instruction et de solde des dossiers de demande de subvention ont été réduits, au bénéfice des exploitant-es agricoles.



Derrière chaque produit local, se cache le talent et l'engagement des producteurs de l'archipel.

Agriculture, alimentation, eau et biodiversité

Protéger la biodiversité et agir pour l'environnement

- Le soutien financier, technique et logistique apporté aux missions 2025 du consortium scientifique travaillant sur la lagune du Grand Barachois a permis d'obtenir des premiers résultats encourageants sur l'état de l'herbier à zostère et d'identifier des causes possibles de la prolifération saisonnière d'algues dans certains secteurs. L'étude, débutée en 2024, se poursuivra jusqu'en 2028.
- Une coopération accrue avec les services locaux et nationaux de l'OFB a permis de travailler sur la coordination des suivis d'espèces et de milieux pour établir une feuille de route, sur les objectifs partagés de connaissance de la biodiversité de l'archipel, et d'accompagner une étude sur la santé des anguilles des plans d'eau de l'archipel.
- Plusieurs actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ont été menées : capture de crabes verts en lien avec les plaisanciers-pêcheurs et l'ULAM, arrachage de Sénéçon Jacobée, contrôles des coques de bateaux et pontons, et suivi des pestes agricoles et forestières. Des échanges ont également eu lieu avec les Îles-de-la-Madeleine et les provinces maritimes canadiennes.
- La première mission sur le territoire des Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN) Alpin et Corse a été un succès, tant dans la diversité des espèces florales, de mousses et de champignons relevées, que par la mobilisation des acteurs locaux. La mission se poursuit en 2026 pour construire une feuille de route commune sur la connaissance de la flore, de la fonge et des habitats.
- Le travail de modernisation des arrêtés préfectoraux relatifs à la chasse a montré son efficacité : aucun arrêté n'a été contesté en 2025. Une démarche similaire est engagée avec la fédération de pêche pour l'arrêté de pêche de loisir 2026.
- Le service a amélioré sa communication autour de la biodiversité en travaillant avec les acteurs locaux et en sensibilisant les habitants de l'archipel à la protection de l'environnement. Le SAAEB a notamment partagé des informations sur les [chauves-souris](#) présentes dans l'archipel et a participé à un [café-sciences](#) en décembre 2025 pour discuter des espèces animales locales.



Panneau aux Îles-de-la-Madeleine : conseil pour nettoyer son embarcation afin d'éviter la propagation d'espèce aquatique envahissante.



L'unité en charge de la biodiversité pose des casiers pour lutter contre la prolifération des crabes verts, en lien avec les plaisanciers.



Bon nombre de missions se déroulent en grande partie sur le terrain : observations, études, comptages, etc.



Un café-science a été organisé par le Big Fish pour discuter de l'observation des espèces locales.

Chiffres clés

- 105 inspections réalisées dans les trois postes d'inspection frontaliers de Saint-Pierre et Miquelon.
- 1 300 analyses réalisées au sein du laboratoire dans les domaines de l'alimentation mais aussi de l'environnement.
- Instruction de 17 dossiers de demande d'aide agricole sur l'enveloppe ODEADOM pour un montant de 322 371,78 €.
- 2 621 crabes verts capturés dans les eaux de Miquelon-Langlade, et 1 190 crabes verts à Saint-Pierre et les îlots alentours grâce à la coopération des plaisanciers-pêcheurs.

Énergie, risques, aménagement et prospective

MISEN : une stratégie de contrôle validée en 2025

La Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN) est une instance de coordination stratégique des services de l'État et des établissements publics assurant des missions dans le domaine de l'eau et de la nature. Un plan de contrôle a été rédigé en 2025 en lien avec les acteurs concernés (DTAM, OFB, gendarmerie) et a fait l'objet d'une validation lors de la commission MISEN, présidée par le préfet le 8 octobre 2025, en présence du procureur.

Il s'agit du tout premier plan de contrôle global validé sur le territoire.

Saint-Pierre-et-Miquelon accélère la réfection de son réseau d'assainissement

La convention transitoire relative à la mise en œuvre du Plan Eau DOM à Saint-Pierre et Miquelon a été signée en juin 2025 par l'ensemble des parties prenantes (les deux communes, la collectivité territoriale, la préfecture, l'OFB, l'AFD et la Banque des territoires). Elle couvre une période de deux ans jusqu'en 2027, et devra être suivie par un contrat de progrès dès 2027. Cette convention transitoire a notamment permis de mettre en œuvre le financement OFB pour la réhabilitation des stations de relevage du réseau d'assainissement de Saint-Pierre, ainsi que pour la création d'une station de traitement des eaux usées dédiée au nouveau village de Miquelon.

Poursuite de l'accompagnement pour la gestion des déchets du territoire

Le SERAP poursuit son accompagnement des acteurs impliqués dans la gestion des déchets, notamment les mairies, les éco-organismes et leurs prestataires privés à Saint-Pierre et Miquelon.

Un séminaire réunissant ces éco-organismes s'est d'ailleurs tenu en juin 2025 à Saint-Pierre.

De plus, l'opération ponctuelle d'évacuation des stocks de déchets historiques s'est déroulée tout au long de l'année 2025 et se poursuivra jusqu'en 2026. S'agissant des véhicules hors d'usage (VHU), la préparation des matériaux s'est achevée en décembre 2025, tant à Miquelon qu'à Saint-Pierre. Les blocs de ferraille continuent d'être exportés vers le Canada : au 31 décembre 2025, 850 tonnes avaient été évacuées, soit environ 50 % des volumes présents sur les sites de stockage.

Les pneus ont été lavés puis broyés en vue de leur expédition vers le Canada ; à cette même date, environ 100 tonnes avaient été traitées. Les batteries ont, quant à elles, fait l'objet d'un premier envoi en décembre 2025, pour un total de 75 tonnes exportées.

Par ailleurs, le SERAP accompagne les éco-organismes et les prestataires locaux dans la structuration de filières pérennes. Les filières pneus et batteries ont ainsi contractualisé avec des entreprises privées en 2025. Les négociations engagées pour la filière VHU devraient, quant à elles, aboutir en 2026.



De nombreux déchets ont été exportés en 2025 : pneus, VHU, batteries... éliminant ainsi progressivement les stocks historiques des décharges de Saint-Pierre et de Miquelon.

Des applications au service des métiers

Une nouvelle fois, l'unité en charge du système d'informations géographique (SIG) a été sollicité pour la réalisation d'applications « métier ». Grâce à notre géoportail local, www.geospm.com, plusieurs services ont cartographié et archivé des informations qui, auparavant, n'existaient que sur format papier.

L'exemple le plus représentatif est l'application « PortSPM », qui permet à la capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon de saisir les informations liées à chaque occupant des places de ponton.

Sur une carte, ils peuvent ainsi interroger chaque place (nom, prénom, nom du bateau, date de validité de l'assurance, etc.). Il s'agit d'une véritable avancée pour la capitainerie, ce qui permet une meilleure gestion du port de plaisance.

Énergie, risques, aménagement et prospective

Suivi du trait de côte de l'archipel

En 2025, les rapports sur le suivi du trait de côte à Saint-Pierre, Miquelon et l'Île-aux-Marins ont permis d'actualiser les connaissances sur les dynamiques littorales.

Cette démarche scientifique et opérationnelle vise à observer les évolutions du rivage (érosion, sédimentation), en identifier les causes (houle, changement climatique, etc.), évaluer les risques pour les infrastructures et les écosystèmes, et éclairer les politiques locales d'aménagement.

Les résultats ont été présentés lors d'un comité de pilotage érosion en novembre 2025, réunissant les parties prenantes de l'archipel.

Les rapports sont disponibles [ici](#).

Des relevés GPS permettent de suivre l'évolution de trait de côte, mais aussi des prises de vue par drones.



Un guichet unique pour les aides à l'habitat

Mis en place en partenariat avec la Collectivité Territoriale et formalisé par arrêté depuis octobre 2024, le guichet unique dédié aux aides à l'habitat situé à la DTAM a pleinement monté en puissance au cours de l'année 2025.

La cellule Habitat-Logement a ainsi traité près de 300 dossiers, témoignant d'un fort besoin des usagers et d'une montée en charge rapide du dispositif.

Tous les documents sont disponibles sur le [site internet](#) de la DTAM.



Plusieurs relevés bathymétriques se sont tenus en 2025.

Relocalisation du village de Miquelon

La DTAM a poursuivi son rôle d'accompagnement et de facilitateur dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) et pour le projet de relocalisation du village de Miquelon, pierre angulaire de la stratégie d'adaptation du territoire aux risques littoraux.

Ce projet, qui vise à mettre à l'abri progressivement les habitants aux risques de submersion, a connu en 2025 des avancées décisives sur les plans réglementaire, opérationnel et financier.

Sur le plan réglementaire, l'autorisation environnementale relative à la première phase du projet a été accordée par arrêté préfectoral le 30 juillet 2025. Dans la foulée, le service a contribué à la modification du schéma territorial d'aménagement et d'urbanisme (STAU), afin d'autoriser la construction des premières habitations sur le site du futur village.

Cette évolution du cadre réglementaire a permis de franchir une étape concrète : le permis d'aménager portant sur la création et la viabilisation de quinze parcelles a été délivré en août 2025, ouvrant la voie à l'octroi de huit permis de construire.

En parallèle, la DTAM a participé à l'élaboration d'une doctrine d'évaluation des biens immobiliers, en lien avec la direction des finances publiques (DFIP), afin d'encadrer les indemnités au titre du fonds Barnier et d'accompagner équitablement la relocalisation progressive des habitants.



Plan de zonage des premières parcelles localisées sur le site du nouveau village de Miquelon.

Chiffres clés

- 12 inspections d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) effectuées.
- 2 dossiers de création d'ICPE, instruits, en lien avec la gestion des déchets du territoire.
- Bathymétrie : Mirande (3 mois de mission), surface = 188 ha ; étang du Goéland (1 semaine de mission), surface = 14 ha ; Chenal de navigation du ferry (2 jours sur le terrain).
- 300 dossiers d'aide à l'habitat instruits, soit près de 350 000 € (financés par l'État et la Collectivité territoriale).
- 101 dossiers d'autorisations d'urbanisme établis, dont 67 à Saint-Pierre et 34 à Miquelon.

Routes, constructions, bâtiments

Une mobilisation accrue des équipes du Parc et Mines en 2025

Les ateliers mécaniques ont connu une augmentation significative de leur activité, en particulier l'atelier essence qui totalise 277 interventions sur les véhicules de la DTAM dont 15 pour l'atelier carrosserie. On constate une hausse des contrôles réglementaires, en matière de réceptions à titre isolé (RTI) et des contrôles techniques des véhicules, confirmant une forte sollicitation des équipes et des équipements. L'atelier diesel maintient également un niveau d'activité élevé pour l'entretien des engins, en lien avec les exigences saisonnières liées notamment à la viabilité hivernale et aux opérations estivales.

L'année a également été marquée par l'organisation de plusieurs formations, portant sur des domaines variés (logiciels métiers, habilitations techniques, contrôles réglementaires, permis poids lourds).

Par ailleurs, l'activité du magasin confirme son rôle structurant dans le fonctionnement du parc. Les magasiniers assurent un rôle central dans la gestion administrative et logistique des commandes de matériel. En matière d'investissement, l'unité a conduit un volume important d'achats et de consultations, pour le compte de l'État et de la Collectivité Territoriale. Ces acquisitions concernent notamment des véhicules, engins et équipements techniques nécessaires au maintien et au développement des capacités opérationnelles de la DTAM.



Les agents en charge de la maintenance des véhicules et engins peuvent être appelés à toute heure pendant la période hivernale en cas de panne.

Une implication constante des ateliers bâtiments

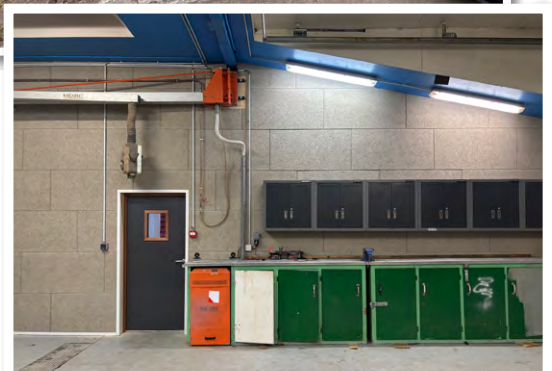
En 2025, les ateliers bois et fer ont confirmé leur rôle essentiel dans le maintien en condition opérationnelle des bâtiments, équipements et infrastructures de la DTAM, à travers une activité soutenue et diversifiée.

L'atelier bois a été particulièrement mobilisé sur des travaux d'aménagement et de rénovation, tant au siège que sur le site du Parc et mines : réorganisation de bureaux, création et pose d'équipements (portes, cloisons, plan incliné), travaux de dallage, interventions préparatoires au désamiantage et amélioration des conditions acoustiques et fonctionnelles des locaux. Les équipes sont également intervenues sur l'entretien du parc immobilier (logements de fonction) ainsi que sur de nombreuses opérations ponctuelles, traduisant une forte polyvalence des agents (pose d'un pupitre à la Pointe aux Canons, montage et démontage de chapiteaux...).

L'atelier fer a, de son côté, assuré de nombreuses interventions, notamment sur les réseaux électriques, informatiques et de chauffage de l'ensemble des bâtiments de la DTAM, ainsi que sur les équipements techniques. Il se distingue également par sa capacité de fabrication sur mesure (pièces, supports, outillage), apportant des solutions adaptées aux besoins des services de la DTAM. De plus, on note de nombreuses interventions d'urgence, tout au long de l'année.

Les deux ateliers ont également mené plusieurs chantiers en commun, notamment l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et l'installation d'un réservoir à fuel pour les engins au parc.

Depuis octobre 2025, ils conduisent par ailleurs un projet de réaménagement de l'accueil du siège de la DTAM, avec pour objectif d'offrir un espace plus fonctionnel, moderne et accessible à tous.



Trois chantiers : installation d'une borne de recharge pour voiture électrique sur le parking du siège, isolation phonique mur et portes à l'atelier diesel, réfection de l'accueil du siège.

Routes, constructions, bâtiments

Entretien et sécuriser le réseau routier

L'année a été marquée par une activité dense pour le district routier, mobilisé à la fois sur la gestion administrative du réseau, la supervision des travaux neufs, l'entretien courant et la réactivité face aux urgences.

En 2025, les agents ont organisé et suivi les chantiers de réfection de chaussées et de trottoirs (routes nationales ou territoriales). Ces opérations ont amélioré la qualité de circulation et renforcé la sécurité des usagers.

La période de viabilité hivernale qui s'est étendue du 16 décembre 2024 au 6 avril 2025 a constitué un volet majeur de l'activité. Les équipes se sont mobilisées pour assurer le déneigement, l'évacuation de la neige, l'épandage et les interventions manuelles nécessaires pour maintenir des conditions de circulation sécurisées. L'hiver nécessite chaque année, une gestion des moyens humains, des matériels et des stocks de sels, tout en s'adaptant aux épisodes météorologiques parfois intenses. L'engagement des agents a permis d'assurer la continuité du service public dans des conditions souvent difficiles.

En parallèle, de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés : signalisation horizontale, réparations de chaussées, comblement des fissures malgré les contraintes matérielles, recyclage de matériaux, remise à niveau d'accotements ou encore interventions sur les équipements endommagés pendant l'hiver. L'équipe a également poursuivi la rénovation des locaux et assuré un soutien technique à d'autres ateliers.

Le camion hydrocureur a été largement sollicité pour l'entretien des réseaux d'assainissement, des fosses, des bacs à graisse et des ouvrages d'évacuation des eaux.

Plusieurs opérations d'urgence ont également été réalisées afin de sécuriser rapidement le réseau routier et ses abords.

De plus, le district a participé à la préparation de formations, aux concours internes, au suivi de l'étude piste cyclable ainsi qu'au soutien logistique pour le tournage d'une série impliquant les équipes de terrain.



Le district routier a participé à l'installation de la borne de recharge pour voiture électrique en creusant une tranchée pour passer les câbles nécessaires.



Intervention avec le camion hydrocureur.



Réfection des routes avec le recycleur et des nids de poule.



Entretien des espaces verts aux abords des routes nationales.



Remise à niveau des accotements de la route de Savoyard.



Les agents assurent la pose de l'ensemble de la signalisation horizontale à Saint-Pierre.

Routes, constructions, bâtiments

La sécurité routière au cœur de nos actions de prévention

Dans le cadre du programme de prévention pour l'année 2025, plusieurs actions ont été déployées afin de renforcer la sécurité des agents, des usagers et du jeune public.

Un atelier de sensibilisation à la cohabitation entre engins et piétons a été proposé aux agents de la DTAM. Cette action visait à analyser le poste de conduite et les angles morts des conducteurs d'engins, à faire évoluer la perception du risque et à réduire les sinistres impliquant piétons et conducteurs.

Un atelier de sensibilisation destiné aux élèves des écoles élémentaires, intitulé « Securicity », a également été mené auprès des élèves de l'archipel du CP au CM2. Les objectifs étaient de sensibiliser les enfants aux risques routiers rencontrés lors des trajets scolaires, de leur transmettre de manière ludique les bases du Code de la route et d'encourager les échanges entre eux autour des enjeux de la prévention routière.

Par ailleurs, le service soutient régulièrement les institutions qui nous sollicitent. La DTAM participe à l'élaboration d'actions de prévention, met à disposition des supports pédagogiques et prête du matériel. Parmi nos partenaires figurent notamment la Gendarmerie, les Cadets de la sécurité et des associations.

En complément des actions de prévention et de communication, sont également planifiés et organisés les examens de permis de conduire, pas moins de 5 sessions se sont déroulées dans l'archipel en 2025.



Reportage de SPM la 1ère réalisé dans le cadre de l'action de sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles.

Un laboratoire BTP en progression continue

Les agents du laboratoire BTP poursuivent une diversification remarquable de leurs interventions, qu'il s'agisse des comptages routiers avec analyse approfondie, des données ou des essais d'étanchéité réalisés sur les réseaux, comme récemment sur le réseau busé du nouveau village à Miquelon.

Le service a mis en place une collaboration étroite avec le laboratoire départemental du Cher, favorisant une montée en compétence continue des agents et assurant un haut niveau d'expertise locale. Grâce à leur professionnalisme et à leur capacité d'adaptation, le laboratoire contribue pleinement à la qualité et à la fiabilité des infrastructures du territoire. En marge des essais et autres contrôles, le laboratoire développe des outils de gestion et de suivi à destination des unités opérationnelles.



Vérification de l'étanchéité d'un réseau busé EU (eau usée) par les agents du laboratoire BTP.

Constructions publiques : une année riche en réalisations

L'Unité constructions publiques (UCP) de la DTAM a poursuivi en 2025 une activité au service de l'ensemble des maîtres d'ouvrage publics du territoire, qu'il s'agisse de la Collectivité Territoriale (CT) dans le cadre de la mise à disposition de la DTAM, ou des services de l'État.

Pour le compte de la Collectivité Territoriale plusieurs opérations significatives ont été conduites :

- La rénovation de la première tranche de la Maison de l'Enfant a constitué l'un des chantiers emblématiques de l'année.
- Des études et travaux ont également été menés sur le bâtiment du Centre Culturel et Sportif (CCS), portant notamment sur la ventilation, les accès, les réseaux... ainsi qu'à la patinoire avec la mise en œuvre d'un système de sécurité incendie.
- Enfin, la rénovation thermique de l'atelier du District Routier est venue compléter ce programme, s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti de la CT.



Réhabilitation des façades de la Maison de l'Enfant et rénovation thermique du district routier.

Routes, constructions, bâtiments

Pour le compte des services de l'État, l'UCP a piloté plusieurs opérations d'envergure :

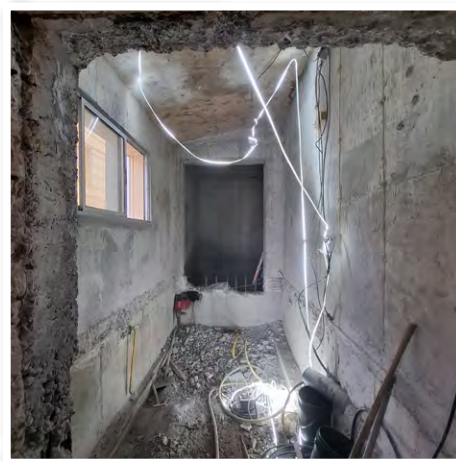
- Finalisation de la conception de l'aménagement de l'accueil du siège de la DTAM et assistance dans le démarrage des travaux.
- Des études relatives à la mise aux normes du laboratoire alimentation et au traitement des façades du siège de la DTAM ont été engagées. Les travaux devraient débuter en 2026.
- Au titre de l'Éducation Nationale, l'année a été marquée par l'achèvement des travaux de l'Internat de la Réussite, tandis que divers travaux ont été réalisés au lycée Émile Letournel (ascenseur, réseau) ainsi qu'une étude pour le bardage.
- La préfecture a quant à elle bénéficié d'un appui pour le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt concernant le bâtiment B3 de la gendarmerie.
- Enfin, le bâtiment de la direction des finances publiques (DFIP) a fait l'objet de travaux de réhabilitation énergétique, accompagnés d'aménagements intérieurs, de la mise en place d'un système de sécurité incendie et d'une révision de la ventilation.

Au-delà de ces réalisations, l'UCP a assuré des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil auprès de différents acteurs publics, avec notamment un accompagnement actif dans le cadre du projet de nouveau village de Miquelon, et plus particulièrement pour la reconstruction de la délégation de la préfecture.

L'unité a également contribué à l'analyse des coûts de construction et à l'accompagnement méthodologique des maîtres d'ouvrage publics du territoire, consolidant ainsi son rôle de référent technique au service du développement et de la valorisation du patrimoine bâti de Saint-Pierre et Miquelon.



Rénovation énergétique de l'antenne de Miquelon, réalisée avec des crédits issus du fonds vert.



Travaux de réfection de la cage d'ascenseur au Lycée Émile Letournel.



Visualisations 3D de l'accueil du siège de la DTAM après travaux.

Chiffres clés

- **287** réceptions à titre isolé (RTI) et **250** contrôles techniques.
- **380** heures de montage et démontage de chapiteaux.
- Réfection des enrobés sur près de **4,3 km**.
- **41** opérations de déneigement, **28** d'évacuation de neige.
- **64** opérations de salages ; soit **303 t** de sel utilisés.
- **4 500 kg** de peinture utilisée pour la signalisation horizontale
- **3 000 kg** de Sénéçon Jacobée ramassés.
- Examens du permis de conduire : **122** candidats (tout permis confondus) pour **115** permis obtenus.
- Laboratoire BTP : **202** analyses effectuées dont **58** essais sur éprouvettes en béton ; **51** essais sur prélèvement d'enrobé ; **43** essais à la plaque et **32** analyses granulométriques.

Antenne de Miquelon

Face aux intempéries : maintien du réseau routier et adaptation des moyens

L'atelier Routes a été particulièrement sollicité cette année, avec pas moins de 7 interventions de dégagement des routes consécutives à des coups de vent ou des tempêtes. Dès le début de l'année, des épisodes venteux en janvier, février et mars ont nécessité des interventions d'urgence, notamment la pose de big-bags et des renforcements immédiats pour sécuriser l'isthme de Miquelon-Langlade. En fin d'année, de nouveaux épisodes venteux en novembre et décembre ont à nouveau mobilisé les équipes dans les mêmes conditions d'urgence.

En plus de l'entretien courant des routes, l'entretien des pistes de Miquelon-Langlade a, quant à lui, été fortement contraint par une panne de la niveleuse survenue dès le mois de février et prolongée jusqu'au mois d'octobre, limitant les interventions à seulement deux entretiens de pistes sur l'ensemble de l'année, contre un rythme habituellement plus soutenu.

En matière de signalisation, les agents ont procédé à la réalisation complète de la peinture routière (signalisation horizontale) dans le village de Miquelon, sur le port et dans les parkings, contribuant à améliorer la lisibilité et la sécurité des axes de circulation.

L'atelier routes a également mis en place une plateforme de traitement permettant le recyclage de matériaux pour les différents chantiers gérés par l'antenne.



Pose de big-bags, route de Miquelon-Langlade.



Comme les agents de Saint-Pierre, les agents de Miquelon sont en charge de la mise en place de la signalisation horizontale de tout Miquelon-Langlade.

Rénovation et modernisation des bâtiments

L'atelier Bâtiments a poursuivi en 2025 un programme ambitieux de rénovation et de maintenance des infrastructures dont il a la charge.

Les travaux de peinture extérieure des ateliers Routes, Mécanique et Bâtiments ont été poursuivis, dans le cadre d'un programme pluriannuel de remise en état des façades. De même, les travaux intérieurs de l'atelier Mécanique ont avancé, avec notamment la pose d'isolation, une remise en peinture et la mise en place d'un éclairage LED, dans une démarche d'amélioration des conditions de travail et d'efficacité énergétique. Cette logique d'amélioration de l'éclairage a également été étendue aux bureaux de l'antenne.

L'atelier a par ailleurs procédé au remplacement des glissières des ponts du Renard et des Godiches, opération importante pour la sécurité des usagers sur ces ouvrages ainsi qu'à la remise en peinture de l'Observatoire du Grand Barchois, réalisée pour le compte de la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE).



Des glissières ont été remplacées sur les ponts du Renard et des Godiches.



Remplacement des échelles, et mise en enrobés du quai Avel Mad.

Réfection des infrastructures portuaires

L'activité de l'atelier Quais a été marquée en 2025 par plusieurs opérations d'envergure sur les infrastructures portuaires. Le remplacement des échelles de quais sur le quai Avel Mad et le quai principal a permis de sécuriser et moderniser ces équipements essentiels à l'exploitation quotidienne du port.

L'atelier a assuré le suivi du chantier de renforcement du quai Avel Mad, en lien avec les travaux neufs ainsi que des travaux d'enrobés sur le port, chantier structurant pour la pérennité des infrastructures portuaires de Miquelon. Dans la continuité directe de ces travaux, le réaménagement du parking a été réalisé afin de restituer un espace fonctionnel et cohérent pour les usagers.

Entretien et réparations des véhicules

En 2025, le chantier phare de l'atelier mécanique a été la réfection complète de la niveleuse et du petit porte-char (destiné au petit rouleau), réalisée conjointement avec l'atelier Routes. Cette opération majeure, menée en interne, a permis de remettre en service des engins indispensables à l'entretien des pistes et des routes, dont l'immobilisation avait fortement impacté l'activité de l'antenne pendant une grande partie de l'année.

Les agents ont également assuré de multiples réparations sur les engins du parc, garantissant la disponibilité opérationnelle du matériel dans un contexte d'interventions fréquentes.



La réfection de la niveleuse a représenté un chantier d'envergure pour l'atelier.

Suivi des chantiers structurants et surveillance des ouvrages sensibles

Le suivi des travaux de confortement des cellules du quai Avel Mad a constitué un axe majeur, dans la continuité des efforts engagés les années précédentes pour sécuriser et pérenniser cette infrastructure portuaire stratégique.

Des surveillances renforcées ont été conduites sur des ouvrages sensibles : le pont de la Scierie sur la route Debons, le pont du Goulet, et le suivi de l'érosion de l'isthme, phénomène naturel dont le suivi régulier est indispensable pour Miquelon-Langlade. Enfin, la cellule travaux neufs a assuré le suivi du chantier de rénovation énergétique des bâtiments de l'antenne et le remplacement de la chaudière de l'aérodrome, contribuant à l'amélioration durable des performances énergétiques des bâtiments publics de Miquelon.



Confortement des cellules du quai Avel Mad.

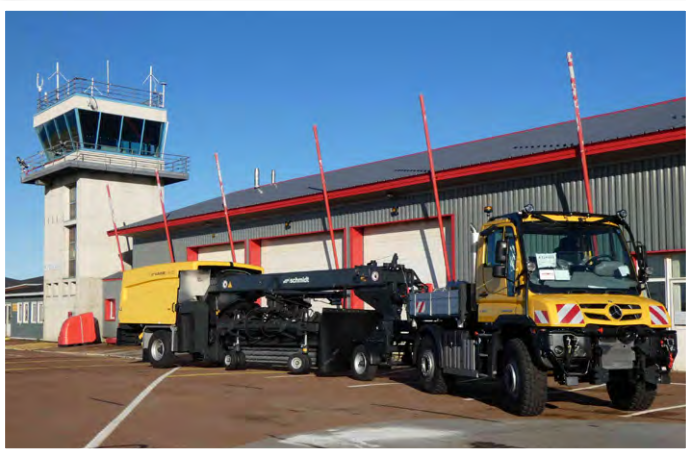
Entretien et exploitation de l'aérodrome

La réception d'un nouveau camion et de la nouvelle balayeuse constitue un renouvellement important du matériel aéroportuaire, permettant d'améliorer les conditions d'exploitation et de maintien en état des pistes.

Les agents ont réalisé la remise en peinture extérieure de l'aérogare, contribuant à l'entretien et à la bonne image de cette infrastructure d'accueil des passagers. La mise en place d'un escalier d'accès dans le hangar SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs) améliore les conditions de travail et la sécurité du personnel. Les travaux d'aménagement intérieur se sont poursuivis, de même que l'entretien de la citerne de la chaudière et la mise en place de deux racks à vélos, petite initiative pratique contribuant à la mobilité douce des agents.



Construction d'un escalier d'accès dans le hangar de l'aérodrome.



L'aérodrome s'est doté de nouveaux engins en 2025.

Chiffres clés

- 40 contrôles techniques et 37 réception à titre isolé.
- Près de 300 entretiens de véhicules.
- 34 dossiers d'urbanisme traités.
- 72 t de sel utilisés pendant la viabilité hivernale.
- Aérodrome : 1 311 mouvements d'avion pour 6 055 passagers et 39 évacuations sanitaires
- 1 700 kg de sénéçon jacobée ramassés.

Les moyens humains

Au 31 décembre 2025, la DTAM comptait 174 agents, dont 161 relevant du Ministère de la Transition écologique et 13 du Ministère de l'Agriculture.

L'antenne de Miquelon rassemblait 32 agents répartis sur trois sites, tandis que 142 agents étaient affectés à Saint-Pierre, au sein de neuf implantations.

La répartition femmes-hommes s'établissait à 75,43 % d'hommes pour 24,57 % de femmes.

Pyramide des âges

Âge	Nombre d'agents
19 ans et moins	2
20-29 ans	16
30-39 ans	29
40-49 ans	48
50-59 ans	66
60 ans et plus	13
TOTAL	174

Sécurité et prévention

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, une réflexion a été engagée avec les représentants syndicaux afin de décliner localement les fiches réflexes nationales sur les situations sensibles (accidents, conduites addictives, agressions...). Cette démarche vise à doter les agents et les encadrants des outils nécessaires pour détecter, orienter et accompagner les personnes concernées.

En complément, le CSAPA est intervenu auprès des agents pour mener une action de sensibilisation aux problématiques addictives.

Afin de garantir la sécurité des agents conducteurs d'engins, des formations de mise à jour des autorisations de conduite ont été dispensées au cours du dernier trimestre 2025, aussi bien à Saint-Pierre qu'à Miquelon. Au total, 22 agents ont bénéficié de ces formations.

La DTAM poursuit sa politique d'adaptation des postes de travail aux diverses pathologies des agents qui en ont le besoin.

Accessibilité : des travaux pour mieux accueillir le public

Des travaux d'aménagement de l'accueil du siège de la DTAM ont débuté en octobre 2025, avec un double objectif : améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et offrir un espace plus moderne et fonctionnel.

Dans l'attente de leur achèvement, prévu pour avril 2026, les conditions d'accès au bâtiment ont été adaptées provisoirement pour les agents comme pour les usagers.

Chiffres clés

- **63** avis et communiqués diffusés en radio et sur internet.
- **28 340** visites recensées sur le site internet de la DTAM.
- **3** agents d'exploitation et **1** agent contractuel recrutés localement.
- **54** actions de formation ont été suivies par les agents pour un total de **594** jours.



Organisation d'un séminaire des cadres en juin 2025 sur la communication.



Pose d'un pupitre à la Pointe aux canons, rappelant l'évolution de ce site historique et emblématique de l'archipel.

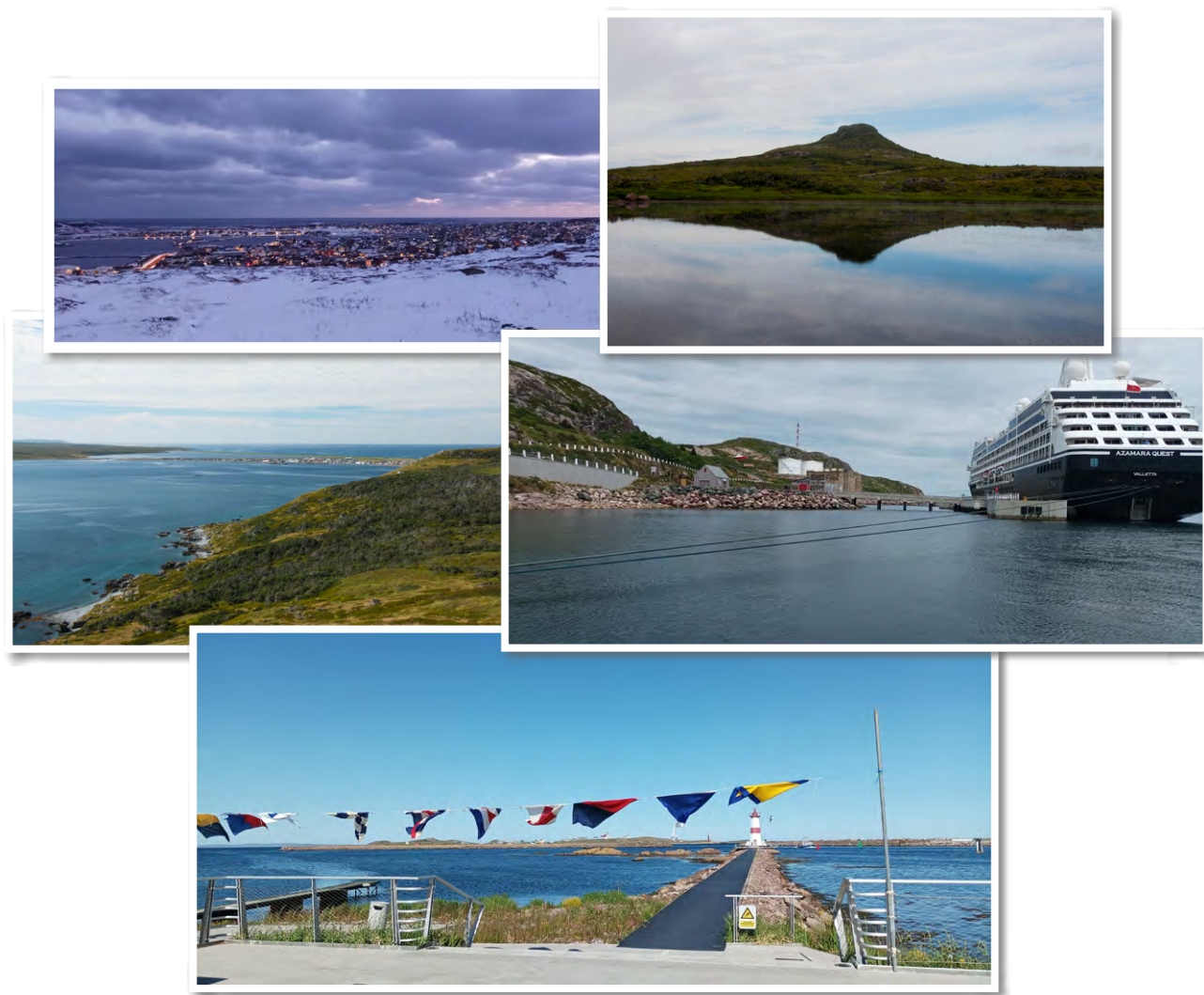


Les agents des routes de Saint-Pierre et de Miquelon ont suivi une formation sur l'entretien des chaussées.



Une journée de cohésion s'est déroulée en octobre, avec à la clé un trophée fait maison.





Rapport d'activité 2025

de la DTAM de Saint-Pierre et Miquelon



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Territoires,
de l'Alimentation,
et de la Mer